



BACCALURÉAT PROFESSIONNEL

Conduite et Gestion de
l'Entreprise Hippique

Responsable du piquet de chevaux
Premier garçon, groom

Responsable des déplacements du piquet de chevaux
Garçon de voyage, groom

Entraîneur d'écurie

Responsable entreprise

UN PARCOURS EN APPRENTISSAGE

EN 2 ANS ou 3 ANS

- Un diplôme national reconnu
- Une expérience professionnelle approfondie
- Des liens étroits avec les acteurs du territoire
- Une insertion directe dans le marché du travail

UNE FORMATION QUI DONNE LES CLÉS POUR :

- Piloter une entreprise
- Maîtriser le travail des équidés
- Organiser, planifier, encadrer le travail
- Mettre en marché des prestations
- Gérer une cavalerie
- Tenir compte de la qualité, la sécurité et l'environnement

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

• Au centre de formation :

35 h de cours par semaine (du lundi au vendredi)

En seconde : 15 semaines complètes par an

En première et terminale : 20 semaines complètes par an

• Au sein de l'organisme employeur :

Toutes les semaines hors formation se déroulent chez l'employeur

• Pour l'apprenti :

Une posture professionnelle (ponctualité, politesse, respect des consignes, capacités à travailler en équipe, à s'adapter...) est indispensable pour réussir son insertion dans le monde du travail.

Il est vivement conseillé d'avoir un galop 3 ou 4 à l'entrée en seconde et de continuer à valider ses niveaux de galops parallèlement à la formation.



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 29 ans révolus
- En seconde : après une 3ème générale ou un CAP
- En première : après une classe de seconde, ou un CAP (après étude du dossier)
- Réorientation : Bac pro en 1 ou 2 ans pour les titulaires d'un bac d'une autre filière
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une structure de la filière équine ou du secteur hippique.

CONTENU DE LA FORMATION

BLOCS DE COMPETENCES - ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

(Mathématiques, Biologie-Écologie, Physique-Chimie, Informatique)

Débattre à l'ère de la mondialisation

(Lettres, Histoire-Géographie, Documentation)

Développer son identité culturelle

(Anglais, Education socio-culturelle, Lettres)

Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

(Education physique et sportive, Histoire-Géographie, Education socio-culturelle)

BLOCS DE COMPETENCES - ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Choisir les techniques liées à la conduite des activités hippiques

Piloter l'entreprise

Faire un diagnostic global, communiquer

Pratiquer les activités professionnelles

Contextualiser l'activité

Réaliser la gestion technico-économique, humaine et commerciale de l'entreprise

Gérer une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal

Gérer le travail du cheval en vue de développer ses potentialités dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal

LE +

Le Var occupe une place importante dans le domaine hippique et le tourisme équestre. Son fort taux d'ensoleillement favorise une pratique sur toute l'année et ses espaces naturels offrent un cadre privilégié. Le département abrite de nombreux centres équestres et écuries. L'hippodrome de Hyères accueille 19 réunions par an, de trot, de galop, ainsi que des chevaux à l'entraînement à l'année.

DEMANDE D'INSCRIPTION

Suivez la procédure sur : <https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/>
(rubrique "candidat/apprenti")

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Délai d'accès à la formation d'environ 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage
- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référentes handicap : valerie.gomez@educagri.fr
fabienne.lambert-paone@educagri.fr
- Durée de la formation à l'UFA : 525 h en seconde & 675 h/an en première et terminale
- Modalités pédagogiques : pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé (entretien, visite d'entreprise, bilan de parcours)
- Outils pédagogiques : mise en situation professionnelle, visites de site, partenariats avec les acteurs de la filière
- Modalités d'évaluation :
 - Contrôles en cours de formation (CCF) : 50%
 - Épreuves ponctuelles terminales (écrit, dossier + oral) : 50%
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation
- Ouverture de la formation : rentrée 2024-2025

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Bac pro débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre ses études en 1 an (CS) ou en 2 ans (BTS) :

- BTSA ACSE (Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation)
- BTSA PA (Production Animale)
- Certificat de Spécialisation (CS) (exemple : CS éducation et travail des jeunes équidés)




Route de Sainte Cécile
"Les Magnanarelles" - BP 30
83460 Les Arcs sur Argens



04.98.10.41.20



apprentissage.lesarcs@agricampus.fr

 agricampus.fr

